

The Blockchain Group réunit une Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le 10 juin 2025

- **Assemblée Générale Ordinaire pour approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024**
- **Assemblée Générale Extraordinaire pour autoriser une augmentation de la capacité de levée de capital de la Société à plus de 10 milliards d'euros pour accélérer sa stratégie de Bitcoin Treasury Company**

Puteaux, le 5 mai 2025 : Le Conseil d'Administration de The Blockchain Group (code ISIN : FR0011053636, code mnémorique : ALTBG) (la « Société »), société dont les titres sont admis à la négociation sur Euronext Growth Paris, première Bitcoin Treasury Company en Europe, détenant des filiales spécialisées dans le conseil et le développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées, s'est réuni le 29 avril 2025. Il a décidé de réunir une Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le 10 juin 2025, à 10h, pour se prononcer sur les comptes de l'exercice 2024 et augmenter la capacité de levée de capital de la Société à un montant envisagé de 10 milliards d'euros pour accélérer sa stratégie de Bitcoin Treasury Company. Comme communiqué le 30 avril 2025, une présentation expliquant la stratégie de Bitcoin Treasury Company de la Société, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoin par action sur une base totalement diluée dans le temps, est disponible sur son site internet: <https://www.theblockchain-group.com/investor/news-financial-information/>

L'avis de réunion de cette Assemblée a été publié le 5 mai 2025 au BALO (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires) et pourra être consulté sur le site internet de la Société.

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'occasion de cette Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 10 juin 2025, les actionnaires seront notamment invités à se prononcer sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et sur l'affectation du résultat ayant fait l'objet d'une communication le 30 avril 2025.

Accélération de la stratégie de Bitcoin Treasury Company

A l'occasion de cette Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 10 juin 2025, les actionnaires seront également invités à se prononcer sur l'octroi de délégations financières au Conseil d'Administration autorisant l'émission, avec et sans droit préférentiel de souscription, pour un montant envisagé de 10 milliards d'euros (prime d'émission incluse) de titres de capital et/ou de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital, telles que des obligations convertibles.

« Cette Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire nous donne la possibilité d'accélérer à nouveau notre stratégie de Bitcoin Treasury Company focalisée sur l'augmentation du bitcoin par action au fil du temps, tout en poursuivant le développement de nos activités opérationnelles », explique Alexandre Laizet, Directeur Général Délégué et Directeur de la Stratégie Bitcoin de The Blockchain Group.

* * *

A propos de The Blockchain Group (ALTBG)

The Blockchain Group est une Bitcoin Treasury Company cotée sur Euronext Growth Paris, spécialisée dans le conseil et développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées.

EURONEXT Growth Paris
Code Mnémonique : ALTBG
ISIN : FR0011053636
Reuters : ALTBG.PA
Bloomberg : ALTBG.FP

Contact :

communication@theblockchain-group.com

Contacts - Actus Finance & Communication

Relations Investisseurs

Mathieu Calleux

tbg@actus.fr

Relations presse

Anne-Charlotte Dudicourt

acdudicourt@actus.fr – 06 24 03 26 52

Céline Bruggeman

cbruggeman@actus.fr - 06 87 52 71 99

Tous les communiqués de presse The Blockchain Group sont disponibles sur [Financial information - The Blockchain Group](#).

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur [Actusnews](#)

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction, et ne pourra être considéré comme une offre, une sollicitation ou une vente dans une quelconque juridiction au sein de laquelle toute offre, sollicitation ou vente serait illégale avant un enregistrement ou une certification conformément à la réglementation locale.